

RAPPEL DE PRODUIT

MAQUEREAU FUMÉ

Toutes marques

Alimentation / Produits de la pêche et d'aquaculture

Maquereau fumé

Marque : **Toutes marques**

Modèle ou référence : **Tous lots et toutes DLC**

- **Lot Tous les lots**

Date de commercialisation : 01/01/2024

Date de fin de commercialisation : 28/05/2025

Température de conservation : **Produit à conserver au congélateur**

Zone géographique de vente : France entière

Distributeurs : DDPP 93 - Saint-Denis : MARCHE IVOIRE

FRAIS 18 rue Gaston Philippe 93200 Saint-Denis -

SIRET 910 690 742 00028 TMF SERVICE IVOIRE 6 rue

Paul Éluard 93200 Saint-Denis - SIRET 839 527 207

00014 DDPP 75 - Paris 18e : GOMON EXOTIQUE 7



Publication du : 07/05/2025

Motif du rappel : **Produit fabriqué dans un atelier clandestin de transformation et de fumaison de produits carnés et halieutiques.**

Risques encourus : **Autres contaminants chimiques \ Clostridium botulinum (agent responsable du botulisme) \ Autres contaminants biologiques.**

Conduite à tenir : **Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Détruire le produit.**

Préconisation sanitaire :

Le botulisme est une maladie rare qui résulte le plus souvent de la consommation d'un aliment contaminé contenant de la toxine botulique produite par Clostridium botulinum. Cette toxine se développe notamment dans les conserves ou les produits de charcuterie de fabrication familiale ou artisanale pour lesquelles le procédé de stérilisation n'a pas été maîtrisé. Les symptômes apparaissent généralement 12 à 72 heures après l'ingestion d'un aliment contaminé, mais ils peuvent se développer plus précocement ou plus tardivement (2 heures jusqu'à 10 jours). L'intoxication botulique est caractérisée par des signes neurologiques : sensation de vision floue, paupières tombantes, troubles de la parole, difficulté à avaler, sécheresse de la bouche, faiblesse musculaire. Des signes digestifs (constipation, vomissements, diarrhée) accompagnent souvent les signes neurologiques.

Modalités de compensation : **Autre (voir informations complémentaires).**

Date de fin de la procédure de rappel : 31/05/2025

Informations complémentaires publiques : **Cette fiche Rappelconso fait suite à un AP de fermeture d'un établissement clandestin. Tous les produits fabriqués par ce professionnel (nommé ETS MEZENOT jusqu'en novembre 2024 puis ETS TAHO) sont retirés et rappelés.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux

